

Le Data Protection Officer (DPO)

Objectifs

- Identifier et comprendre les apports du Règlement Européen pour évaluer les évolutions nécessaires du dispositif actuel de protection des données personnelles.
- Définir le profil type du futur DPO. Pierre angulaire du dispositif Cible de la protection des données personnelles, quels seront son rôle, ses missions et ses interactions multiples.

Public concerné

- Responsables de la sécurité de l'information (RSSI)
- Responsables des ressources humaines
- Responsables de la gestion des risques
- Responsables «compliance»
- Auditeurs de la sécurité de l'information

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2090 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Première partie : Comprendre les missions et les responsabilités du DPO

Introduction

Périmètre de la loi : Notion de « Traitements » de « données à caractère personnel »

Les enjeux de la protection des données à caractère personnel

Les principes de la loi

Les rôles et les responsabilités au titre de la loi (responsable de traitement, DPO, sous-traitant...)

Les principes généraux de la loi (qualité des données, licéité du traitement, sécurité et confidentialité des données, droits de la personne concernée, les formalités préalables)

La gouvernance « Protection des données »

Les rôles et les responsabilités respectives en matière de protection de la vie privée et des données personnelles

La désignation du correspondant

Les compétences et qualifications professionnelles du Correspondant

La désignation du DPO : Modalités de désignation, information des IRP et notification

La prise de fonction : Son positionnement dans l'organigramme de l'entreprise - Les clefs d'une intégration réussie

La contractualisation de la mission du DPO

Missions, rôles et obligations du DPO

Le périmètre de la mission : générale, étendue, partielle

Les conditions d'exercice de la mission : ressources, organisation, le RIL

La responsabilité du DPO (Responsabilité contractuelle,

responsabilité civile et pénale)

Sa relation avec l'autorité compétence (CNIL en France)

Le rôle et les pouvoirs du DPO (Rôle de conseil et de sensibilisation, l'instruction des demandes de droit d'accès et de rectification, l'exercice du droit d'alerte, le DPO et les contrôles de l'autorité compétente

Rôle du DPO en cas de faille/violation de donnée personnelle

Obligations du DPO (les formalités préalables, le Registre, le Bilan de l'action du DPO).

Seconde partie : Réaliser sa mission de DPO

Apprécier les risques sur la vie privée

Les concepts généraux de l'appréciation des risques

Panorama des normes et des méthodes

Présentation de la démarche proposée par la CNIL

La démarche de gestion des risques sur la vie privée

Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour se mettre en conformité avec la loi

Par où commencer ? (inventaire des traitements, classification des données)

Les déclarations à la CNIL (ou autre autorité compétente)

La tenue du registre des traitements de données à caractère personnel et le bilan annuel du DPO

Comment obtenir le consentement de la personne concernée ?

Comment appliquer les obligations d'information de la personne concernée ?

Comment répondre aux demandes d'accès et de rectification de la personne concernée ?

Comment répondre à une plainte relative aux traitements de données personnelles ?

Comment assurer la sécurité des données à caractère personnel (La politique de sécurité, la charte utilisateur, les guides et les procédures, les solutions techniques, etc.) ?